

Notre Prévôté : une pétition indispensable

Ainsi, le dossier de l'HJB ne sera pas traité par les experts indépendants mandatés par la tripartite, avec les justifications bidons qui ont déjà largement été commentées. Comment la délégation du Conseil exécutif a-t-elle pu à ce point se faire enfumer ?

Les séparatistes jubilent, car ils savent pertinemment que l'avenir de l'HJB est menacé en cas de départ de Moutier au Jura. On évite ainsi la question qui fâche, celle parmi d'autres qui pourrait compromettre leur projet de séparation. L'avenir d'un hôpital, le sort de ses patients et de ses employés est-il donc moins important que LA question institutionnelle ?

Maxime Zuber ose même prétendre sur les réseaux sociaux que le sort de l'HJB sera quand même discuté, se référant au communiqué officiel de la tripartite. Or ce dernier dit exactement le contraire ! Peut-on décemment mentir au citoyen avec autant de cynisme ? Pour rattraper le coup, le Conseil municipal séparatiste de Moutier nous annonce qu'un rapport indépendant relatif à l'avenir de l'HJB sera commandé à une société spécialisée, pour examiner « les mesures à prendre afin de permettre à HJB SA de poursuivre sa mission ». Question tout à fait orientée ! Doit-on comprendre par-là « trouver le moyen de prouver que l'HJB peut survivre à un départ de Moutier dans le Jura ? ». A qui v-a-t-on essayer de faire avaler cette couleuvre ?

L'avenir de l'HJB est beaucoup trop important pour que la question jurassienne en fasse un débat de seconde zone, autant pour Moutier que pour l'ensemble du Jura bernois. C'est pourquoi il est nécessaire que chaque citoyenne et citoyen du Jura bernois signe et fasse signer la pétition de Notre Prévôté, et peu importe son orientation politique !

Groupe Sanglier